www.entreprises-coloniales.fr

Victor ANZIANI, Quinhon

négociant, planteur, industriel transporteur, hôtelier concessionnaire électrique

Victorien ANZIANI

Né à Bastia, le 19 septembre 1877.

Fils de Jacques Pierre Anziani et de Marie Françoise Blasi.

Marié à Marseille, le 8 janvier 1907, avec Marie-Louise Perrier. Dont :

— Yvonne Louise Françoise (Marseille, 18 mars 1909-Cassis, 24 déc. 1996), mariée à Marseille, en 1926, avec Louis Poggiale, employé de la Shell à Haïphong, décédé accidentellement en octobre 1940 ;

— et Pierre François Napoléon (Quinhon, 2 février 1914-Marseille, 22 octobre 1894), marié à Marseille, le 20 déc. 1941, avec Suzanne Louise Reynaud.

Agent à Tourane de l'Omnium français (juillet 1904).

Directeur à Tourane de la Société des Comptoirs français du Sud-Annam (septembre 1909).

Créateur de sa maison de commerce à Quinhon (1913) : import-export, etc.

Co-fondateur de la Société des transports automobiles du Centre-Annam (STACA).

Créateur au Kontum, avec Illyde Pagès, d'une plantation de caféiers, théiers, plantes à parfum et d'un centre d'élevage. Le tout apporté à la Société des plantations du Kontum (1926).

Créateur au Lang-Biang, entre Krongpha et Dalat, d'un service de transports de marchandises qui fit abaisser de près de moitié le coût des transports de la mer à Dalat

Installation d'une usine d'albumine à Quinhon. Suite de Marquet ?

Effectif 1925 : 187 indigènes et sept Français dont 150 Annamites et Moïs au Kontum.

Concessionnaire de l'énergie électrique à Quinhon (1925). Apport à la SIPEA (1928).

Administrateur des Plantations Mariani (mars 1928).

Membre de la Chambre mixte d'agriculture et de commerce de l'Annam (1913-1918).

Chevalier de la Légion d'honneur du 25 juillet 1925.

Décédé à Marseille, le 25 mars 1948.

HUE (L'Avenir du Tonkin, 31 mars 1913)

Chambre de commerce et d'agriculture de l'Annam. — M. le résident supérieur, en exécution de l'arrêté de M. le gouverneur général réorganisant la chambre de commerce et d'agriculture de l'Annam, a convoqué, pour le 6 avril prochain, les électeurs pour élire 2 membres supplémentaires et pourvoir au remplacement de MM. Fouletier et Fringant, démissionnaires.

Les membres sortants présentent aux électeurs une liste choisie qui nous paraît devoir trouver un bon accueil parmi les électeurs. Ce sont :

- M. Pribot, directeur des mines de Bong-Mieu, en remplacement de M. Fouletier.
- M. Guénin, négociant à Tourane, en remplacement de M. Fringant.
- M Bernard, pharmacien à Hué, membre nouveau.
- M. Anziani, négociant à Quinhone, membre nouveau.

ANZIANI

(Annuaire général de l'Indochine française, 1915, p. 127) (Annuaire général de l'Indochine française, 1916, p. 103)

Magasins généraux d'approvisionnements Importation — Exportation à Qui-nhon MM. FAJOLLE (Aristide) ¹, employé ; ALÉRINI (Théodore), employé.

> De Hanoï à Saïgon par la route Mandarine par Henri Cucherousset (L'Éveil économique de l'Indochine, 26 mai 1918)

[...] Entre Binhdinh et Quinhon, la route tortueuse et étroite, avec des ponts en mauvais état, mériterait d'être reconstruite, car la population est extrêmement dense ; les 4 derniers kilomètres le sont d'ailleurs et c'est par une véritable route nationale que l'on arrive à Quinhon.

Il est 7 h. 1/2 lorsque notre auto s'arrête devant le magasin de M. Anziani, chez qui ma correspondance et un copieux déjeuner nous attendent.

Je prêche le sympathique commerçant pour qu'il réorganise l'ancien hôtel, qui forme aujourd'hui une sorte de maison de passagers, confiée à la garde d'une bonne vieille femme annamite, la vertueuse Thi-Sao. — M. Anziani estime comme moi qu'aussitôt terminée, la route Mandarine suppléera dans une large mesure la voie de mer pour les voyageurs pressés [se] rendant de Saïgon à Hanoï. Il se propose de remettre à neuf le coquet petit hôtel et d'adjoindre à la bonne vieille Thi Sao, un cuisinier compétent. [...]

QUINHON-HOTEL

¹

¹ Aristide Fajolle (Alaigne, Aude, 30 août 1883-Quinhon, 3 novembre 1918) : employé d'Anziani, puis directeur de l'usine d'albumine Dérobert et Fiard de Quinhon. Frère aîné d'Adrien, Louis et Didier Fajolle, commerçants à Hué dans les années 1920.

V. ANZIANI et F. PAGÈS, propriétaires.

5 avril 1921 (Bulletin administratif de l'Annam, 15 avril 1921)

Arrêté autorisant M. Anziani à acquérir 50 kilogr. de dynamite chez MM. Poinsard et Veyret à Hai-phong.

27 octobre 1921 (*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 novembre 1921)

M. Victor Anziani, négociant à Quinhon, est autorisé à acquérir à la Compagnie française d'explosifs en Extrême-Orient à Hanoï deux mille mètres de mèche bickford pour la revente aux entrepreneurs de la région.

Délégation est faite à M. le résident de France à Quinhon des pouvoirs nécessaires pour :

- 1° viser les déclarations d'achat de M. Victor Anziani aux lieu et place du chef de l'Administration locale ;
- 2° déterminer les conditions des dépôts conformément à l'arrêté du 12 octobre 1911 portant réglementation des explosifs en Annam.

Les communications du Tonkin avec Saïgon et la France par BARBISIER [= Henri CUCHEROUSSET[(L'Éveil économique de l'Indochine, 29 juillet 1923)

[...] À Nhatrang..., il devrait être construit aussi un abri plus modeste pour les voyageurs indigènes qui n'ont pas le moyen ou pas le désir de coucher et manger à l'européenne, et dont le Bureau du Tourisme n'a cure.

De même à Quinhone, où M. Anziani tient, nous dit-on, un bel hôtel remis à neuf, mais où il n'y a rien pour le voyageur indigène de condition modeste. [...]

V. ANZIANI et F. PAGÈS, propriétaires.

v. ANZIAMI et F. PAGES, proprietail

26 novembre 1923 (*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 novembre 1923)

Il est fait concession gratuite et provisoire à M. V. Anziani, commerçant demeurant à Quinhon, d'un terrain domanial d'une superficie de un hectare quatre-vingt-seize ares et vingt centiares, situé au lieu dit Bellevue, village de Suoi-cat, province de Phanrang et limité :

Au nord-ouest par un terrain inculte dépendant du domaine, sur une longueur de 188 mètres ;

Au sud-est par un sentier et par le Suoi-cat ;

Au nord-est par la route Coloniale nº 11 de Tourcham à Dalat sur une largeur de 107 mètres ;

Au sud-ouest par les emprises du chemin de fer de Krong-pha à Bellevue sur une largeur de 170 mètres.

.....

8 janvier 1924 (*Bulletin administratif de l'Annam*, janvier 1924, p. 22-23)

- M. Derripon, représentant à Bellevue, province de Phanrang, de M. Anziani, commerçant demeurant à Quinhon, est autorisé à mettre en circulation pour le compte de M. Anziani, en vue d'un service payant de transport de voyageurs et de marchandises sur les routes des provinces : Phanthiêt, Haut-Donnai, Phanrang, Nhatrang et Phuyên, trois camions automobiles dont les caractéristiques sont les suivantes :
- 1° Deux camions marque Delahaye châssis type 83, trois vitesses et marche arrière, immatriculés sous les n° 561—A et 533-A.

Frein à main et à pédale

Quatre cylindres

Moteurs no 20.717 et 20.732.

2° Un camion marque Delahaye châssis type 59, quatre vitesses et marche arrière, immatriculé sous le n° 562—A

Freins à main et à pédale

Quatre cylindres

Moteurs no 15, 186.

L'autorisation est exclusivement accordée pour les routes ci-dessus indiquées.

Les charges et vitesses sont ainsi limitées :

1° Pour les deux camions du type 83 :

Nombre total de passagers chauffeurs y compris : 25, avec 750 kilogrammes de bagages et marchandises.

Poids total des marchandises à transporter : 2 tonnes et 1/2

Vitesse maximum à l'heure en palier : 35 kilomètres.

Pour le camion du type 59 :

Nombre total de passagers chauffeurs y compris 25, avec 750 kilogrammes de bagages et marchandises

Poids total des marchandises à transporter : 4 tonnes Vitesse maximum à l'heure en palier : 35 kilomètres

.....

8 janvier 1925 (*Bulletin administratif de l'Annam*, janvier 1925, p. 39)

La demande de concession de la distribution de l'énergie électrique, dans le centre urbain de Quinhon, présentée le 29 décembre 1924 par M.M. Lagrange et Anziani sera mise à l'enquête dans les conditions fixées par la loi du 15 juin 1906 et le Règlement d'Administration publique du 3 avril 1908.

Les pièces du dossier constituant le projet mis à l'enquête, ainsi que le registre destiné à recevoir les réclamations et déclarations des intéressés sont déposés à la

Résidence de Quinhon où elles seront communiquées au public pendant les heures normales d'ouverture des bureaux du 9 au 16 février 1925.

Torel, administrateur adjoint à Quinhon, est désigné comme commissaire enquêteur.

Hué LE MARIAGE D'UN ANCIEN COMBATTANT À HUÊ Léon-Adrien-Pierre Fajolle Madeleine Augustine Lenoir (L'Avenir du Tonkin, 27 juin 1925)

Témoin : M. Pagès, négociant, fondé de pouvoirs de la maison Anziani, à Quinhon.

Invités : M. et madame Pietri, de la maison Anziani à Quinhon

LÉGION D'HONNEUR Ministère des colonies (Les Annales coloniales, 6 août 1925) (L'Écho annamite, 6 août 1925)

Anziani (Victorien), industriel en Indochine ; 1 an de services militaires, titres exceptionnels : depuis 21 ans en Indochine. A puissamment aidé à la colonisation et à la pénétration de l'influence française en Annam par ses initiatives commerciales et industrielles.

NOUVELLES D'ANNAM

(Notre service particulier) (L'Avenir du Tonkin, 30 janvier 1926)

L'éclairage électrique à Quinhon

Le 22 janvier, l'éclairage électrique commença à fonctionner à Quinhon. Les rues illuminées présentaient un aspect très gai qui contribuera désormais à rendre le séjour plus agréable dans le coquet chef-lieu du Binh-Dinh. Des lampes de 500 bougies au carrefour des rues rendaient l'éclairage plus brillant.

MM. Lagrange et Anziani, concessionnaires, ont fait tous leurs efforts pour donner satisfaction à la population bien avant le délai fixé.

Quinhon est la deuxième province venant d'avoir la distribution électrique en l'espace d'un mois.

On travaille donc en Annam ; il est vrai qu'avec un résident supérieur tel que M. Pasquier, on ne ménage ni sa bienveillance ni ses encouragements aux colons, aux commerçants, aux industriels, il est permis de bien augurer du développement de ce pays de l'Union indochinoise.

-) -

Où en sont les hôtels et auberges de la Côte d'Annam ? par CLODION [= Henri CUCHEROUSSET] (L'Éveil économique de l'Indochine, 28 mars 1926)

Nous tirons d'un article de *l'Opinion* ... les principaux éléments de la note qui suit :

À Quinhon, beaucoup d'automobilistes sont forcés de séjourner lorsque leurs affaires les dirigent vers la province du Kontoum et vont demander l'hospitalité au vieil hôtel Anziani.

Si cet établissement possède quelques chambres confortables quoique aux meubles un peu branlants, par contre, lorsque ses quatre chambres sont occupées, il ne reste plus que de véritables compartiments rappelant les cantonnements de guerre, inconfortables, mal meublés et peu propres.

Il est de toute urgence que M. Anziani modernise son hôtel et mette l'électricité dans les chambres ; nous sommes persuadé qu'il en a les moyens et récupérera rapidement les avances faites.

N.D.L.R.: Nous étions sous l'impression que cette modernisation était faite! Voilà où 80.000 piastres économisées sur Tuy-Hoa et Dônghoï auraient été utilement employées à construire non pas un micro-palace de 4 chambres mais un hôtel très convenable de 16 chambres! Et il y a des années que ce devrait être fait.

A l'*Officiel de l'Indochine* CONCESSIONS ACCORDÉES

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 juin 1926)

À M. V. Anziani, à Quinhon, une concession de 3 ha. à Bellevue (prov. de Phanrang).

23 juin 1926

Est autorisée la substitution de M. Anziani aux droits de MM. Lagrange et Anziani, droits découlant de la convention du 7 juillet 1925 relative à la concession de la distribution d'énergie électrique dans le centre urbain de Qui-nhon.

(Bulletin administratif de l'Annam, décembre 1927)

MARIAGE (Le Gaulois, 12 août 1926)

En l'église Saint-Just, à Marseille, vient d'être célébré le mariage de M^{III} Yvonne Anziani avec M. André Poggiale, fils de M. P. Poggiale, avocat général à la cour d'Aixen-Provence. La jeune mariée est la fille de M. et M^{III} V. Anziani. M. Anziani, qui a fait aimer la France dans les colonies et en Extrême-Orient, est honoré de l'amitié de l'empereur d'Annam. Les témoins étaient le colonel Clément et M. Maurice Watteau.

Dans l'après-midi, très brillante réception. Ajoutons que S. M. Moulay Youssef, qui déjeunait à la Réserve avec le général Mongin, S. Exc. Ben Ghabrit, des personnages de sa suite et ses fils, a tenu à se faire présenter les jeunes époux. Il leur a offert ses vœux de bonheur et leur a donné la bénédiction de commandeur des croyants.

ET D'AGRICULTURE DE L'ANNAM Liste des électeurs français pour l'année 1926 (Le Bulletin administratif de l'Annam, 15 août 1926)

3 Allard, Pierre Ingénieur agricole, concessionnaire Kontum 4 Anziani, Paul Concessionnaire Kontum

ANNAM (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 août 1926)

Nous apprenons avec regret la mort de

M. Derripon, agent pour l'Annam de la maison Anziani, qui passa une quinzaine d'années au Laos, à Savannakhet notamment, avant de venir en Annam.

Nouvelles sociétés Société des plantations du Kontum (en formation) (L'Éveil économique de l'Indochine, 24 octobre 1926)

MM. V. Anziani et Pagès font apport à la société, moyennant la remise des 3.500 actions ci dessus, d'une concession de 500 hectares à titre provisoire à Plei-dall, près Plei-kou [Pléiku], plantée en partie en caféiers et thés et renfermant une maison de plantation et ses dépendances.

(L'Éveil économique de l'Indochine, 26 décembre 1926)

À Quinhone, M. Anziani a organisé une distribution d'électricité avec une centrale à vapeur de deux groupes de 75 chx, susceptible de satisfaire les besoins de ce port pendant plusieurs années encore,

MM. Bogaert et Lagrange ont obtenu la concession de l'éclairage de Nhatrang

1928 (janvier) : reprise de concession électrique de Quinhon par la Société indochinoise pour les eaux et l'électricité en Annam. Entrée de Victorien Anziani au conseil d'administration de cette dernière.

GRAND CONCOURS DU MERLE MANDARIN

Quelle est la plus belle fripouille de l'Indochine?

16e NOM : Victor ANZIANI, de Quinhon, chevalier de la Légion d'honneur dit « le Joli Cœur » (Le Merle mandarin, 2 mars 1928)

Les temps étaient durs autrefois : On pendait les voleurs aux croix, Aujourd'hui, les temps sont meilleurs Et l'on pend les croix aux voleurs

CHRONIQUE FINANCIÈRE
Sociétés nouvelles
Etablissements Anziani et Pagès,
à Qui-Nhone
(L'Éveil économique de l'Indochine, 1er avril 1928)

Société anonyme au capital de 300.000 \$ pour le commerce d'importation et d'exportation, l'achat et et la vente de tous produits, l'exploitation d'entreprises de transports terrestres et travaux publics, la commission et le transit maritime, l'industrie hôtelière, la location, vente et achat d'immeubles, la participation dans les affaires et sociétés ayant un objet similaire, etc.

Le capital est divisé en 12.000 actions de 25 \$, dont 8.800 d'apport et 3.200 à souscrire en numéraire. Il est créé 750 parts bénéficiaires, dont 150 à la disposition du conseil d'administration et 600 à attribuer 1 par 20 actions aux souscripteurs, ces parts se partagent 30 % du solde restant après 5 % à la réserve légale et un premier dividende de 7 % aux actions.

Les assemblées générales constitutives ont eu lieu les 26 janvier et 4 février.

Premier conseil d'administration : MM. Pagès et Anziani, à Quinhone ; M. Charles Beyssac, Saïgon ; M. Bontoux [qui paraît se substituer à Cuénin ?], agent général des Messageries maritimes ; M. Franchini, directeur du Garage indochinois, Saïgon ; M. Mariani, planteur à Saïgon ; la Sté des affréteurs indochinois.

Cette affaire est le type de l'affaire locale, saine et sûre, avec un bel avenir devant elle.

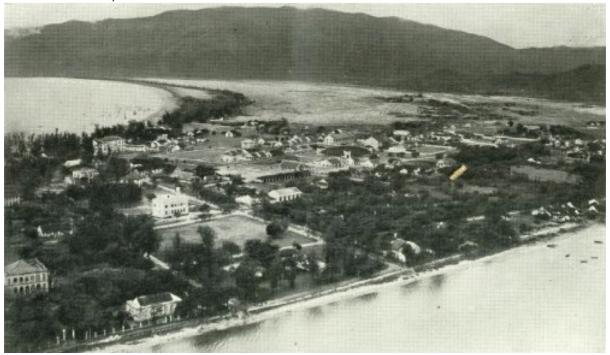
HUÉ (L'Avenir du Tonkin, 13 juin 1928)

De passage. — M. l'inspecteur de la Sûreté Schumacher ; M. le professeur Gibard ; M. Anziani, colon et Madame ; M. Scotti, colon venant de Phu Qui.

1928 : rachat par Morin Frères

ANNAM NÉCROLOGIE (L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 décembre 1930)

M. Pagès, entrepreneur à Quinhon, s'est tué en auto le 16 octobre, ainsi que 3 indigènes qui l'accompagnaient. Sur la route Mandarine, près de Tam-Ky, la voiture est tombée en eau profonde.



LES USINES ÉLECTRIQUES EN ANNAM par A. LAGRANGE (L'Éveil économique de l'Indochine, 22 novembre 1931)

[...] L'usine électrique de Quinhone. — Construite par M. Lagrange en 1926, elle a été apportée [à la SIPEA] par M. Anziani. Elle comportait, au début, deux moteurs à vapeur semi-fixes de 80 CV. Ces moteurs ont été remplacés depuis peu par deux moteurs à mazout Diesel Sulzer de 100 CV, ce combustible revenant moins cher que l'anthracite rendu à Quinhone. Le courant distribué est du continu à 220 Volts.

La ville de Quinhone se développe rapidement, ses rues droites nouvellement tracées sont bien entretenues. Elle vient d'être dotée d'un hôtel magnifique construit par M. Morin ; elle possède des magasins modernes.

La construction du port et la réussite des entreprises de l'arrière-pays feront de Quinhone une ville commerçante et de bel avenir. [...]

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 696-697 :

Hôtel du Commerce, Quinhon

Jacob Edmond. — Hôtel du Commerce

Jacob Edmond, — Bungalow de Dong-ha, Quang-tri (Annam) 732

Jacob Edmond. — Bungalow Tuy-Hoa (Annam) 726